

**Document d'encadrement du programme
de français en immersion au Canada atlantique**


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Éducation
Français langue seconde

**Programme
de français en
immersion**

ENCADREMENT

Remerciements

Les ministères de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard tiennent à remercier les personnes et les groupes suivants pour leur précieuse collaboration lors de l'élaboration du présent document :

L'Île-du-Prince-Édouard

René Hurtubise, conseiller pédagogique
Linda Lowther, conseillère pédagogique
Bernard Pépin, conseiller pédagogique
Christine Thibaudier-Ness, conseillère pédagogique

Nouveau-Brunswick

David Macfarlane, conseiller pédagogique

Nouvelle-Écosse

Anne Baccardax, conseillère en immersion (7^e - 12^e)
Margaret Gillespie-de Gooyer, conseillère en immersion (maternelle - 6^e)
Andrée Green, directrice des programmes de français langue seconde

Terre-Neuve et le Labrador

Ivan Hibbs, conseiller pédagogique
Claude Schryburt, conseiller pédagogique
Margaret Wakeham, conseillère pédagogique

Les éducateurs, les parents et les autres intervenants qui ont consacré d'innombrables heures au processus de validation ayant mené à l'achèvement du *Document d'encadrement du programme de français en immersion au Canada atlantique*.

NOTA : Dans ce document, le masculin est utilisé à titre épique

Table des matières

<i>Remerciements</i>	i
<i>Vision</i>	v
<i>Introduction</i>	1
Objet du présent document	1
Approche commune	1
<i>Résultats d'apprentissage</i>	3
Résultats d'apprentissage transdisciplinaires et le programme de français	5
Résultats d'apprentissage généraux du programme de français en immersion	8
La valorisation de la langue française et de la diversité culturelle	10
L'écoute et l'expression orale	10
La lecture et le visionnement	11
L'écriture et la représentation	11
Terminologie	12
Résultats d'apprentissage par cycle du programme de français en immersion	13
<i>Contextes d'apprentissage et d'enseignement</i>	32
Principes directeurs de l'apprentissage du français en immersion	32
Nature de l'apprentissage	33
Nature de l'enseignement	34
Démarche d'apprentissage et d'enseignement	35
Emploi des ressources	35
Intégration des technologies de l'information et des communications	35
Équité et diversité	36
<i>Évaluation des apprentissages</i>	37
Appréciation et évaluation	37
Appréciation et évaluation dans les programmes de français en immersion	39
<i>Bibliographie</i>	41

Vision

Le programme de français offert aux élèves en immersion dans les provinces atlantiques repose sur une vision préconisant la formation d'élèves qui sont en mesure de communiquer de façon efficace en français, d'utiliser le français comme outil d'apprentissage et de démontrer une compréhension de cultures diverses, tout particulièrement celle des collectivités francophones.

Introduction

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

L'immersion française est un programme conçu pour des élèves non-francophones. Ce programme vise l'acquisition du français par l'entremise de matières enseignées en français du début du programme jusqu'à la fin de la scolarité des élèves.

L'élaboration du présent document découle du projet d'un programme commun pour l'enseignement du français en immersion dans les provinces atlantiques. Dans cette optique, ce document :

- sert de base à l'élaboration des programmes d'études et des guides pédagogiques détaillés pour tous les niveaux, quel que soit le point d'entrée;
- offre un cadre pour le programme de français et énonce une progression et une continuité dans le développement d'attitudes, d'habiletés, de connaissances et de stratégies et incite les éducateurs de tous les niveaux à en discuter;
- offre aux éducateurs et au grand public un aperçu des principes de base et des résultats d'apprentissage visés;

- assure un fondement sur lequel reposeront les décisions des éducateurs et des autres intervenants en matière d'expériences d'apprentissage.

Le programme de français en immersion offre aux apprenants la possibilité de mieux comprendre leur propre culture et de découvrir la culture des communautés francophones sans diminuer l'importance du contexte multiculturel du Canada. Cette expérience leur permet aussi de percevoir les cultures francophones avec une sensibilité et une compréhension accrues. Une telle compréhension encourage l'acceptation de toutes les cultures et élargit la vision du monde. Il est à espérer que cette vision élargie mènera à une meilleure appréciation de la diversité et de la valeur des êtres humains.

Ce document n'est pas conçu pour être un programme d'études et ne fait pas état des niveaux de performance attendus des élèves.

APPROCHE COMMUNE

L'élaboration de certains programmes communs pour les provinces atlantiques a débuté en 1995. En collaborant à l'établissement de tels programmes, les ministères de l'Éducation du Canada atlantique ont principalement pour but :

- d'améliorer la qualité de l'enseignement offert à tous les élèves, et ce, grâce au partage du savoir-faire et des ressources;
- d'assurer l'équité de l'enseignement dispensé à l'échelle régionale;
- de répondre aux besoins des élèves et de la société.

Grâce à l'appui de la Fondation d'éducation des provinces atlantiques, l'élaboration de programmes communs en mathématiques, en sciences, en anglais, en français langue seconde, et en sciences humaines se fait suivant une démarche cohérente. Chaque projet nécessite le consensus des membres d'un comité régional et les provinces ont un poids égal au chapitre de la prise de décisions. Chaque province dispose de procédés et de mécanismes lui permettant de communiquer avec les différents partenaires du monde de l'éducation et de les consulter. En outre, il incombe aux provinces de veiller à ce que les intervenants concernés participent à l'élaboration du programme régional.

Résultats d'apprentissage

Chaque document d'encadrement précise les résultats d'apprentissage transdisciplinaires, les résultats d'apprentissage généraux du programme en question et les résultats d'apprentissage correspondant aux cycles (de la maternelle à la 3^e année, de la 4^e à la 6^e année, de la 7^e à la 9^e année et de la 10^e à la 12^e année). Tous ces résultats d'apprentissage procurent une vision cohérente en vue de l'établissement d'un programme d'études précis et pertinent qui décrit les résultats d'apprentissage par année.

Les **résultats d'apprentissage transdisciplinaires** sont des énoncés précisant les connaissances, les habiletés et les attitudes que tous les élèves devraient avoir acquises à la fin du secondaire. Ces résultats d'apprentissage les prépareront à continuer à apprendre tout au long de leur vie. Les attentes y sont décrites non en fonction de matières individuelles mais plutôt en termes de connaissances, d'habiletés et d'attitudes acquises au cours du programme. Ces résultats d'apprentissage transdisciplinaires confirment la nécessité d'établir des liens et de développer des habiletés qui dépassent les limites des disciplines, et ce, afin d'être apte à répondre aux demandes actuelles et futures, toujours changeantes, de la vie, du monde du travail et des études. Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires ainsi que tous les programmes d'études visent à permettre à l'élève d'acquérir ces apprentissages. Ainsi, les résultats d'apprentissage transdisciplinaires constituent le cadre de travail en matière d'élaboration des programmes.

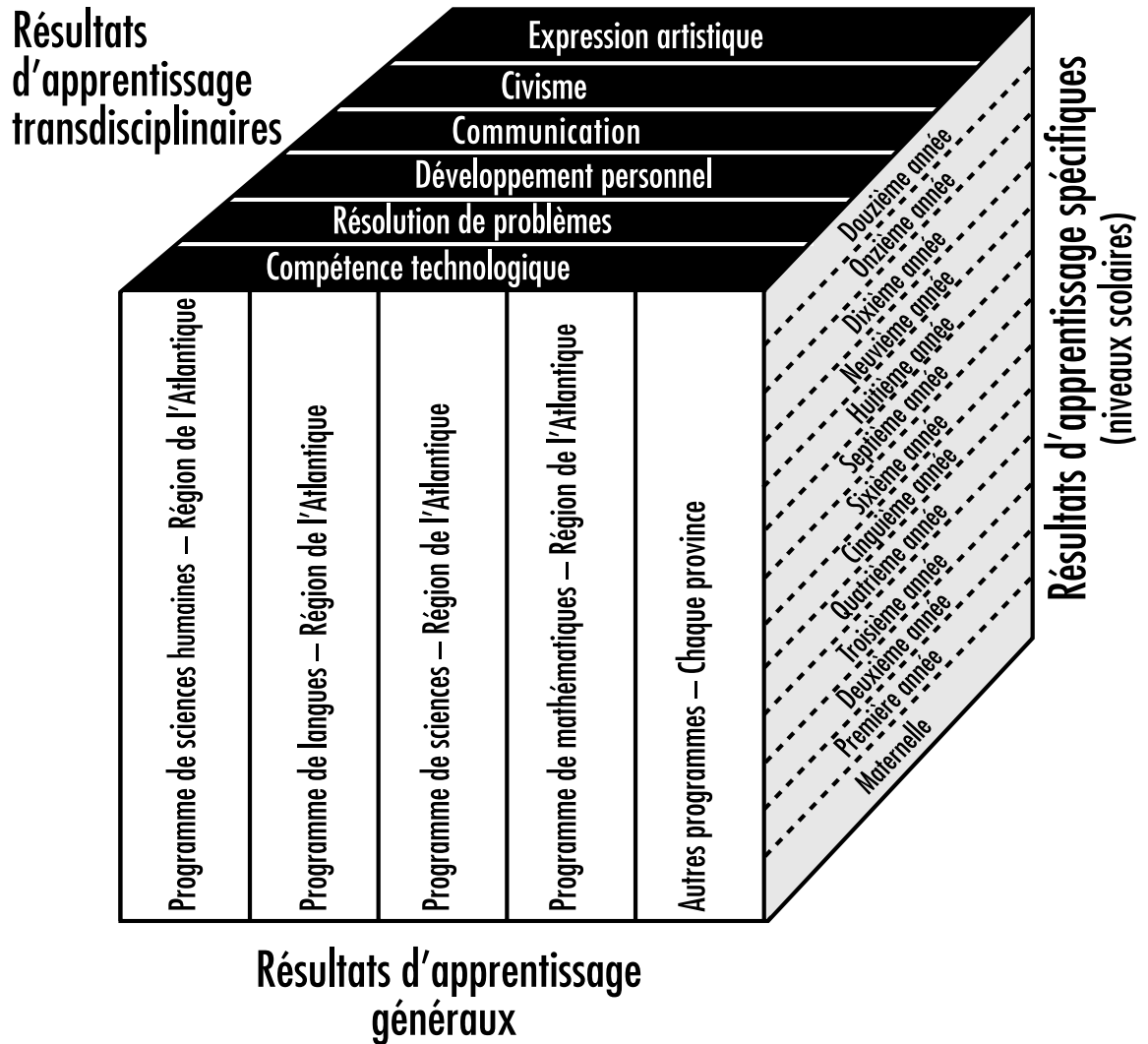
Les énoncés sur des **résultats d'apprentissage généraux** précisent ce que l'élève devrait savoir et être en mesure d'accomplir par rapport au programme à l'étude. On y précise aussi les connaissances, les habiletés et les attitudes que l'élève devrait avoir acquises à la fin de certains cycles à la suite de l'accumulation d'expériences d'apprentissage au cours de chacune des années correspondant à ces cycles. L'atteinte des résultats d'apprentissage du programme contribue à l'atteinte des résultats d'apprentissage transdisciplinaires.

Les **résultats d'apprentissage par cycle** sont des énoncés précisant ce qu'un élève devrait savoir et être en mesure d'accomplir à la fin de la 3^e, de la 6^e, de la 9^e et de la 12^e année, et ce, comme résultat de son expérience d'apprentissage globale dans une matière donnée.

Les **résultats d'apprentissage spécifiques** sont des énoncés précisant ce qu'un élève devrait savoir et être en mesure d'accomplir à la fin de chaque année de scolarité, et ce, comme résultat de son expérience d'apprentissage globale dans le programme de français en immersion. Ceux-ci sont élaborés par chaque province.

ILLUSTRATION 1

Rapport entre les résultats d'apprentissage transdisciplinaires, les résultats d'apprentissage généraux et spécifiques des programmes.



RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE TRANSDISCIPLINAIRES ET LE PROGRAMME DE FRANÇAIS

Les finissants des écoles publiques du Canada atlantique feront preuve des connaissances, des habiletés et des attitudes correspondant aux résultats d'apprentissage transdisciplinaires décrits ci-après. Chaque province peut, au besoin, ajouter d'autres résultats d'apprentissage transdisciplinaires.

Expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Ils pourront, par exemple,

- utiliser diverses formes d'art pour formuler et exprimer leurs idées, leurs perceptions et leurs sentiments
- faire preuve de leur compréhension de la contribution des arts à la vie quotidienne, à l'identité et à la diversité culturelles ainsi qu'à l'économie
- faire preuve de leur compréhension des idées, des perceptions et des sentiments des autres tels qu'ils sont exprimés par l'entremise de diverses formes d'art
- faire preuve de leur compréhension de l'importance des ressources culturelles telles que le théâtre, les musées et les galeries d'art

La littérature, la musique, les arts dramatiques, les arts visuels, et les ressources culturelles occupent une place importante dans le programme de français en immersion. Tout en explorant en français cette variété de formes artistiques, les élèves découvrent des éléments de leur propre culture ainsi que ceux de diverses collectivités culturelles. D'autre part, les élèves exploitent ces formes d'expression artistique pour exprimer leurs propres connaissances, leurs idées et leurs sentiments.

Civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.

Ils pourront, par exemple,

- faire preuve de leur compréhension du développement durable et des incidences d'un tel développement sur l'environnement
- faire preuve de leur compréhension des systèmes politique, social et économique du Canada dans un contexte mondial
- expliquer l'importance de l'économie mondiale pour le renouveau économique et l'épanouissement de la société
- faire preuve de leur compréhension des forces sociales, politiques et économiques qui ont façonné notre passé et notre présent, et planifier l'avenir en fonction de ces connaissances
- se pencher sur des questions en matière de droits de la personne et reconnaître diverses formes de discrimination
- déterminer les principes véhiculés et les mesures entreprises par les sociétés équitables, pluralistes et démocratiques
- faire preuve de leur compréhension de leur identité et de leur héritage culturels et de ceux des autres ainsi que de l'apport du multiculturalisme dans la société

La découverte, la compréhension et l'appréciation des diverses cultures, particulièrement des collectivités francophones, font partie intégrante du programme de français en immersion. De plus, l'exploration du monde, l'étude de questions environnementales, sociales, économiques et politiques engendrent une exploitation élargie de la langue dans des contextes significatifs.

Communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.

Ils pourront, par exemple,

- explorer leurs idées, leurs apprentissages, leurs perceptions et leurs sentiments, y réfléchir et les exprimer
- faire preuve de leur compréhension des faits et des relations exprimés sous forme de mots, de nombres, de symboles, de graphiques et de diagrammes
- présenter, à une diversité d'auditeurs, de l'information et des directives claires, logiques, concises et précises
- faire preuve d'une connaissance de la langue seconde
- accéder à de l'information, la traiter, l'évaluer et la partager
- interpréter et évaluer des données et les exprimer dans un langage courant
- réfléchir de façon critique sur les idées présentées par l'entremise d'une diversité de médias et les interpréter

Le programme de français en immersion vise, de façon particulière, le développement d'une compétence langagière en français. Par le biais de situations d'apprentissage signifiantes, les élèves développent les habiletés, les connaissances, et les stratégies nécessaires pour communiquer efficacement et avec confiance en français. Les apprenants parviennent aussi à utiliser divers moyens d'expression pour que leurs pensées et leurs idées soient comprises et transmises clairement. Par surcroît, les élèves enrichissent leur propre langue maternelle en transférant et en appliquant les connaissances, les habiletés, et les stratégies de communication acquises en situation d'immersion.

Développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Ils pourront, par exemple,

- montrer qu'ils sont prêts à intégrer le monde du travail ou à poursuivre leur apprentissage
- prendre des décisions judicieuses et en accepter la responsabilité
- travailler et étudier de façon déterminée, à la fois individuellement et en groupe
- faire preuve de leur compréhension du rapport qui existe entre la santé et le mode de vie
- établir des distinctions entre de nombreux choix de carrière
- faire preuve d'une capacité d'adaptation et d'une habileté en communication interpersonnelle et posséder des qualités de gestionnaire
- faire preuve de curiosité intellectuelle et d'esprit d'initiative
- réfléchir de façon critique sur des questions d'ordre moral

Le programme de français en immersion permet aux apprenants de s'épanouir tant au point de vue personnel qu'intellectuel. En utilisant le français pour créer et transmettre leurs pensées et leurs idées, ils découvrent une façon différente d'exprimer leur individualité. La prise de décisions, les habiletés de relations interpersonnelles et de travail coopératif, la réflexion personnelle et l'autoévaluation font partie intégrante du programme de français. En fin de compte, ces expériences amènent les élèves à valoriser l'apprentissage et à devenir des apprenants tout au long de leur vie.

Résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

Ils pourront, par exemple,

- recueillir, traiter et interpréter de l'information de façon critique afin de prendre des décisions éclairées
- utiliser une diversité de stratégies et d'optiques en faisant preuve de souplesse et de créativité afin de résoudre des problèmes
- proposer des idées et questionner leurs propres postulats et ceux des autres
- résoudre des problèmes de façon individuelle et collective
- cerner, décrire, formuler et reformuler des problèmes
- formuler et vérifier des hypothèses
- questionner, observer des relations, faire des inférences et tirer des conclusions
- constater, décrire et interpréter différents points de vue et faire la distinction entre un fait et une opinion

En étudiant le français, les élèves sont placés dans de nombreuses situations de résolution de problèmes. Par l'entremise de problèmes réels à résoudre, les élèves développent des connaissances et des stratégies qu'ils pourront transférer et réutiliser dans des situations différentes.

Compétences technologiques

Les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de faire preuve d'une compréhension des applications technologiques et d'appliquer les technologies appropriées à la résolution de problèmes.

Ils pourront, par exemple,

- trouver, évaluer, adapter, créer et partager de l'information, et ce, en faisant appel à une diversité de ressources et de moyens technologiques
- faire preuve de leur compréhension des technologies existantes et en évolution et les utiliser
- faire preuve de leur compréhension des incidences de la technologie sur la société
- faire preuve de leur compréhension des questions d'ordre moral qui se posent relativement à l'utilisation des outils technologiques dans un contexte local et mondial

Les situations d'apprentissage dans le programme de français en immersion permettent aux élèves d'exploiter la technologie comme outil de communication et comme moyen d'accéder à des ressources françaises dans le monde entier. L'exploration de questions telles que les possibilités, les limites, et l'influence de la technologie amènent les élèves à en faire un emploi judicieux.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX DU PROGRAMME DE FRANÇAIS EN IMMERSION

Les résultats d'apprentissage généraux du programme de français en immersion précisent les connaissances, les habiletés et les attitudes visées par ce programme. Ils décrivent ce que les élèves devraient savoir, ce qu'ils devraient pouvoir faire et les attitudes qu'ils devraient développer au long de leur apprentissage. Ils se veulent aussi des moyens par lesquels les élèves peuvent atteindre les résultats d'apprentissage transdisciplinaires.

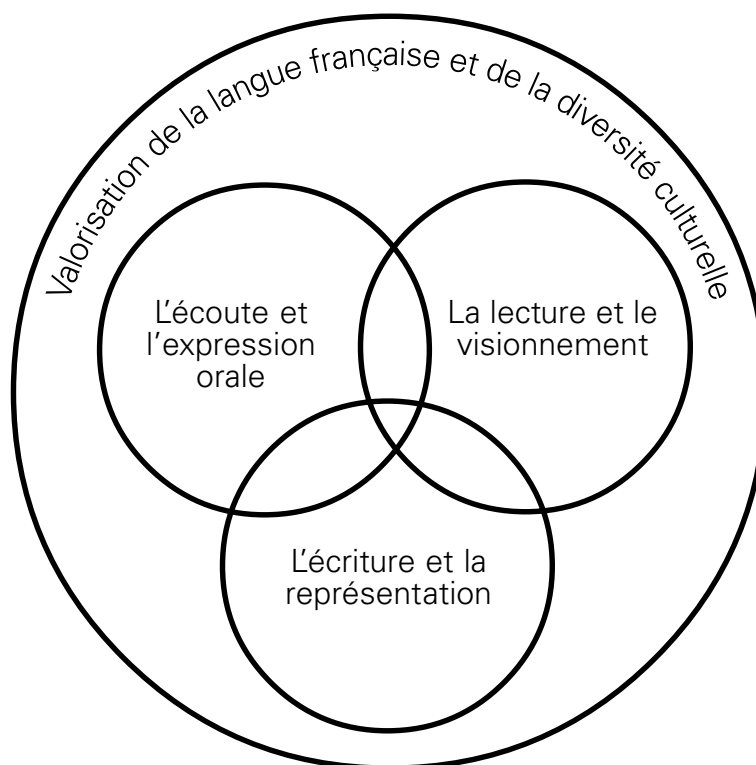
Le programme de français en immersion comprend quatre volets, soit :

1. la valorisation de la langue française et de la diversité culturelle;
2. l'écoute et l'expression orale;
3. la lecture et le visionnement; et
4. l'écriture et la représentation.

Le premier volet porte de façon particulière sur les attitudes envers le français, la culture

française et la diversité culturelle. Les trois autres volets ciblent les modes de communication.

Il faut reconnaître que *la valorisation de la langue française et de la diversité culturelle* fait partie intégrante de tous les modes de communication. En effet, ces éléments constituent la toile de fond du programme de français. Ce volet figure de façon explicite dans ce document afin d'en souligner l'importance.



Comme on le voit dans l'illustration ci-dessus, tous les modes de communication sont interliés. Ils se développent de façon simultanée à l'intérieur d'activités qui les intègrent tous. En effet, le développement ou l'enrichissement d'un de ces éléments se répercute favorablement sur les autres.

Les résultats d'apprentissage généraux du programme sont les suivants :

La valorisation de la langue française et de la diversité culturelle

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait être capable de :

- démontrer une attitude positive envers la langue française et les communautés francophones au Canada et dans le monde;
- reconnaître et de respecter les diversités culturelles.

L'écoute et l'expression orale

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait être capable de :

- démontrer sa compréhension d'une gamme de textes oraux pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication;
- s'exprimer pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication;
- planifier et de gérer son écoute et son expression orale en appliquant des stratégies selon ses besoins et selon la situation de communication.

La lecture et le visionnement

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait être capable de :

- démontrer sa compréhension d'une gamme de textes pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication;
- planifier et de gérer sa lecture et son visionnement en appliquant des stratégies selon ses besoins et selon la situation de communication.

L'écriture et la représentation

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait être capable de :

- d'écrire et de représenter pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication;
- de planifier et de gérer ses productions en appliquant des stratégies selon ses besoins et selon la situation de communication.

La valorisation de la langue française et de la diversité culturelle

Le lien entre la culture et la langue est si étroit que dans bien des circonstances, on ne peut communiquer efficacement avec une personne sans avoir quelques connaissances de la culture de cette dernière. L'intégration d'une composante culturelle au programme de français en immersion a pour but de souligner ce lien et non de faire adopter la culture francophone aux élèves d'immersion. Cette intégration facilite la compréhension de la langue seconde et rend plus efficace la

communication avec des francophones du Canada et d'ailleurs.

L'enseignement qui vise les résultats d'apprentissage reliés à la culture doit se faire de façon naturelle et doit être intégré aux divers domaines de l'apprentissage. Plus ces résultats d'apprentissage d'ordre culturel seront abordés naturellement et dans des situations variées, mieux les élèves viendront à communiquer efficacement avec des francophones d'origines diverses et à prendre

conscience de la présence et de la diversité culturelles dans le monde.

Il est primordial d'aider les élèves à percevoir leur éducation en français comme un atout qui leur offre des possibilités multiples. Pour les aider à se bâtir une estime de soi en tant qu'apprenant d'une autre langue, nous devons leur souligner les avantages uniques que leur offre la possibilité d'interaction avec des membres d'autres groupes linguistiques.

L'écoute et l'expression orale

L'écoute et l'expression orale occupent une place prédominante dans les programmes de français en immersion puisque ces modes de communication sont inséparables et sont aussi les plus courants dans la vie de tous les jours.

Les élèves utilisent l'expression orale pour communiquer, pour observer, pour imaginer, pour explorer, pour résoudre des problèmes et pour analyser ce qui les entoure.

Le savoir « écouter » est souvent confondu avec le savoir « entendre ». On peut très bien avoir entendu un message sans

pour autant savoir ce qu'il contient. En effet, l'habileté à comprendre et à saisir le sens d'un message constitue une habileté mentale multidimensionnelle qui se situe au premier rang des habiletés cognitives. C'est une activité par laquelle l'information est transformée, sélectionnée et réorganisée. La motivation de l'interlocuteur à comprendre, ses connaissances antérieures, son anticipation, ses connaissances linguistiques, la forme du message et les processus mentaux utilisés sont tous des facteurs qui influent sur la compréhension d'un message.

C'est en écoutant et en parlant que les élèves apprennent à s'exprimer oralement dans des situations formelles et informelles. Le contrôle et la précision se développent graduellement dans des contextes signifiants en fonction des modèles et des interactions offerts aux élèves. Les conditions qui favorisent particulièrement l'expression orale comprennent de nombreuses situations pertinentes, intéressantes, claires et variées, un climat de classe stimulant et sécurisant et la présence d'un public intéressé.

La lecture et le visionnement

La lecture et le visionnement sont des processus par lesquels on construit le sens d'un texte pour s'informer ou se divertir. C'est en lisant souvent des textes de types variés qu'on améliore sa compétence en lecture. Mais, la lecture et le visionnement s'avèrent souvent difficiles pour les élèves en immersion, surtout pendant les premières années du programme. Pourtant, ces élèves doivent aborder les mêmes concepts, développer les mêmes habiletés cognitives et acquérir les mêmes connaissances que les élèves

dans les programmes anglais. Pour comprendre et interpréter un texte, on utilise ses connaissances sur le sujet, ses expériences personnelles, des stratégies de compréhension ainsi que sa connaissance de la langue. Ce qui rend un texte abordable n'est pas tant la simplicité du vocabulaire et de la syntaxe que le bon usage de stratégies de lecture efficaces et la mesure dans laquelle son contenu peut être relié au vécu du lecteur.

Les jeunes d'aujourd'hui sont envahis par la musique

populaire, la télévision, les vidéos, le cinéma, la radio, les revues, les jeux électroniques, les ordinateurs, etc. La diffusion massive d'information par ces médias est un développement technologique qui influence profondément notre façon de penser et de se comporter. Il est donc essentiel que les élèves apprennent à réfléchir de manière critique et autonome afin d'interpréter et d'évaluer l'information qui leur est présentée sur les ondes et sur les écrans ainsi que de comprendre à quel point les médias façonnent la réalité.

L'écriture et la représentation

Pour s'exprimer, pour mieux se connaître et pour communiquer leurs idées et leurs sentiments sur le monde, les élèves peuvent représenter leurs pensées de diverses façons. Celles-ci peuvent comprendre l'écriture, la représentation visuelle, le théâtre, le mouvement, la musique et des productions médiatiques et technologiques.

L'écriture est un processus complexe qui comprend la réflexion, la composition, les destinataires, l'intention avec laquelle on écrit ainsi que l'habileté à utiliser des formes appropriées de l'écrit. Le développement de l'habileté à

écrire est étroitement lié au développement des autres habiletés langagières et à la pratique fréquente de l'écriture.

Par contre la rédaction d'un texte en langue seconde peut se révéler une tâche très difficile. Afin de réduire les problèmes des élèves, l'enseignant doit planifier des activités de rédaction structurées et signifiantes. Tout au long de l'apprentissage de l'écriture, les enseignants doivent présenter des aspects particuliers de l'écriture tout en guidant, en facilitant, en surveillant et en évaluant le progrès des élèves. Des occasions fréquentes d'écrire

des textes signifiants non seulement favorisent la production de textes meilleurs et plus longs mais permettent aussi aux élèves d'augmenter leur confiance face à leurs habiletés d'écriture.

Pour se débrouiller et réussir dans la société d'aujourd'hui et de demain, les élèves doivent être en mesure d'utiliser les divers médias et la technologie pour communiquer leurs propres idées et leurs points de vue. L'intégration des médias de langue française renforce aussi, chez les jeunes en immersion, la notion que la culture de langue française existe en dehors de l'école.

TERMINOLOGIE

Dans ce document, le mot **texte** est utilisé pour décrire tout événement langagier, qu'il soit oral, écrit ou visuel. En ce sens, une conversation, un poème, une chanson, un roman, une affiche, un vidéo-clip, une émission télévisée et une production multimédia, par exemple, sont tous des textes. Le terme est une façon économique de suggérer la similitude entre les habiletés utilisées dans le visionnement d'un film, dans l'interprétation d'un discours ou une réaction à une annonce publicitaire ou un article de journal. Ce concept étendu de texte tient compte de la gamme de textes avec lesquels nous interagissons et desquels nous retirons des messages.

Dans le présent document, le terme **visionnement** désigne le fait de donner une signification aux textes qui font partie de l'environnement visuel naturel et fabriqué dans lequel nous vivons. Il s'agit d'une démarche active et intentionnelle qui consiste à donner un sens à ce que nous voyons et à apprendre comment communiquer au moyen de textes visuels. Le visionnement critique tient compte du but et de la portée de l'environnement visuel fabriqué et de ses éléments constituants. Il suppose une réflexion sur l'intention, le but, le contenu et le contexte ainsi que l'acquisition de la capacité à analyser et à communiquer la signification de ce qui est observé.

Dans le présent document, le terme **représentation** correspond à la gamme des moyens qui permettent aux élèves de créer une signification. Les formes et les procédés de représentation que ces derniers utilisent pour explorer et communiquer leurs connaissances comprennent, en plus du langage parlé et écrit, la représentation visuelle, le théâtre, la musique, le mouvement ainsi que la production graphique et technologique.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PAR CYCLE DU PROGRAMME DE FRANÇAIS EN IMMERSION

Les résultats d'apprentissage par cycle sont des énoncés au moyen desquels on décrit les connaissances et les habiletés attendues des élèves au terme de leur troisième, sixième, neuvième et douzième année à la suite des expériences d'apprentissage acquises dans le cadre du cours de français du programme d'immersion en français.

Les résultats d'apprentissage atteints aux quatre cycles décrits ci-dessus correspondent à un continuum d'apprentissage. Bien que les résultats puissent sembler similaires d'une étape à l'autre, les enseignants constateront l'augmentation des attentes vis-à-vis des élèves aux différents cycles, selon :

- la nature développementale des processus d'apprentissage de la langue;
- la maturité des élèves en ce qui concerne la pensée et les intérêts;
- l'autonomie d'apprentissage grandissante des élèves;
- la complexité et la subtilité des idées, des textes et des tâches;

- le niveau ou l'intensité de la participation des élèves par rapport aux idées, aux textes et aux tâches;
- la portée des expériences relatives au langage et l'ensemble des stratégies et des habiletés que les élèves appliquent à ces expériences.

L'ordre dans lequel figurent les résultats attendus à chaque cycle n'a pas été établi dans le but de suggérer une priorité, une hiérarchie ou une séquence pédagogique. Bien que ces résultats fournissent un cadre dont les enseignants peuvent se servir pour prendre des décisions relativement à l'enseignement et à l'évaluation, ils ne sont pas donnés dans le but de limiter l'étendue des expériences d'apprentissage à quelque cycle que ce soit. Malgré le fait que l'on s'attende à ce que la plupart des élèves réussissent à atteindre les résultats d'apprentissage associés à chaque cycle, les besoins et le rendement de certains pourraient chevaucher plus d'un cycle. Les enseignants

devraient tenir compte de cette variation lorsqu'ils planifient les expériences d'apprentissage et évaluent la réussite des élèves selon les résultats visés. L'attitude, les expériences, les connaissances et les habiletés des élèves, ainsi que leur participation à l'apprentissage, influenceront sur leur capacité à atteindre les résultats d'apprentissage par cycle.

Les programmes d'études contiennent une description détaillée des résultats d'apprentissage d'une telle matière. On y trouve des précisions sur la conception et les composantes des programmes, sur la nature évolutive de l'apprentissage et les différents types d'apprenants, sur les résultats d'apprentissage et les expériences d'apprentissage spécifiques ainsi que sur les stratégies et les ressources en matière de pédagogie, d'appréciation de rendement et d'évaluation.

La valorisation de la langue française et de la diversité culturelle

L'élève devrait être capable de démontrer une attitude positive envers la langue française et les communautés francophones au Canada et dans le monde.

Avant la fin de la 3^e année, l'élève devrait être capable :

d'utiliser la langue française avec plaisir dans des situations quotidiennes;

de démontrer un intérêt à utiliser divers textes d'expression française;

d'identifier la contribution de personnes francophones à différents domaines de l'activité humaine;

de démontrer une fierté de l'unicité de sa personne et de ses accomplissements en français.

Avant la fin de la 6^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de démontrer un intérêt et une fierté à utiliser la langue française et à améliorer sa compétence langagière;

de démontrer une appréciation de divers textes d'expression française;

de démontrer et d'expliquer le rôle et la contribution de personnes francophones en différents domaines de l'activité humaine;

de démontrer une compréhension des avantages reliés au bilinguisme.

La valorisation de la langue française et de la diversité culturelle

L'élève devrait être capable de démontrer une attitude positive envers la langue française et les communautés francophones au Canada et dans le monde.

Avant la fin de la 9^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de témoigner un intérêt et une fierté à communiquer correctement en français, à améliorer sa compétence langagière et à poursuivre ses études en français;

de démontrer un intérêt et une appréciation de divers textes contemporains appropriés pour les jeunes de son âge;

de démontrer et d'expliquer une appréciation de la contribution de personnes francophones à la francophonie canadienne;

de démontrer une compréhension et une appréciation des avantages que lui offre la possibilité d'interaction avec des membres des deux groupes linguistiques.

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de témoigner un intérêt à la promotion de la langue et de la culture française dans son milieu et à poursuivre son apprentissage de la langue de façon autonome;

de démontrer un intérêt et une appréciation de divers textes contemporains et classiques de la francophonie canadienne et mondiale;

de démontrer une compréhension et une appréciation de la richesse de la francophonie dans la société canadienne et mondiale;

de démontrer une compréhension et une appréciation des avantages dont il jouit en tant qu'apprenant de l'autre langue officielle du Canada.

La valorisation de la langue française et de la diversité culturelle

L'élève devrait être capable de reconnaître et de respecter les diversités culturelles.

Avant la fin de la 3^e année, l'élève devrait être capable :

de démontrer un intérêt à connaître et à s'informer sur diverses cultures;

d'identifier différents genres de stéréotypes et de préjugés (ethnie, culture, religion, âge, genre, habilités physiques et mentales, classes sociales, etc.) et leur effet sur des enfants de son âge;

d'employer un vocabulaire et un comportement qui contribuent à un climat de respect et de confiance dans ses relations avec les autres;

d'identifier la contribution de personnes de diverses cultures à différents domaines de l'activité humaine;

de démontrer une compréhension de ses droits et de ses responsabilités face à la classe et à l'école.

Avant la fin de la 6^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de comparer les modes de vie, les façons de penser et les façons de s'exprimer de diverses cultures;

d'examiner et de discuter de l'influence des stéréotypes et des préjugés dans leur milieu;

d'employer un langage et un comportement qui respectent les diverses collectivités culturelles;

d'expliciter le rôle de personnes de diverses cultures en différents domaines de l'activité humaine;

de démontrer une compréhension de ses droits et de ses responsabilités face à son milieu.

La valorisation de la langue française et de la diversité culturelle

L'élève devrait être capable de reconnaître et de respecter les diversités culturelles.

Avant la fin de la 9^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

d'établir des liens entre les influences culturelles et les façons d'agir, de penser et de s'exprimer;

d'examiner et de discuter de l'influence conditionnante des stéréotypes et des préjugés dans la société, les médias, l'histoire, la littérature, Internet, les chansons, la culture populaire, etc.;

d'explorer et d'expliquer des coutumes associées à diverses collectivités culturelles;

d'expliciter et de démontrer la contribution de personnes de diverses cultures à différents domaines de l'activité humaine canadienne;

de démontrer une compréhension de ses droits et de ses responsabilités en tant qu'un adolescent face à son milieu.

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

d'articuler ce qu'est la diversité culturelle en tenant compte des influences historiques et actuelles;

de réagir de façon critique aux influences conditionnantes des stéréotypes et des préjugés dans le monde;

de démontrer une sensibilité culturelle dans des situations d'interaction interpersonnelle;

de démontrer une appréciation de la contribution de personnes de diverses cultures à différents domaines de l'activité humaine mondiale;

de démontrer une compréhension de ses droits et de ses responsabilités en tant qu'un adulte en devenir face à la société.

L'écoute et l'expression orale

L'élève devrait être capable de démontrer sa compréhension d'une gamme de textes oraux pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication.

Avant la fin de la 3^e année, l'élève devrait être capable :

de dégager l'information, les idées, les opinions, les sentiments importants et le sens global d'un texte;

de réagir d'une façon personnelle à de textes simples en ressortant quelques éléments qui expliquent sa réaction;

de réagir de façon analytique à de textes simples en ressortant des éléments variés.

Avant la fin de la 6^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de dégager l'information, les idées, les opinions, les sentiments et des détails pertinents;

de réagir d'une façon personnelle à des textes en comparant des éléments qui expliquent sa réaction;

de réagir de façon analytique à des textes en comparant des éléments variés.

L'écoute et l'expression orale

L'élève devrait être capable de démontrer sa compréhension d'une gamme de textes oraux pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication.

Avant la fin de la 9^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de résumer et de reformuler l'information, les idées, les opinions et les sentiments présentés dans un texte;

de réagir d'une façon personnelle à une grande variété de textes et de justifier sa réaction;

de réagir à une grande variété de textes en analysant des éléments variés.

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de reconstituer le contenu et l'organisation d'un texte;

de réagir d'une façon personnelle à une grande variété de textes et d'évaluer sa réaction;

de réagir à une grande variété de textes en évaluant des éléments variés.

L'écoute et l'expression orale

L'élève devrait être capable de s'exprimer pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication.

Avant la fin de la 3^e année, l'élève devrait être capable :

de poser des questions pour clarifier l'information et élargir ses connaissances;

d'exprimer ses idées, ses sentiments et ses opinions;

de partager l'information et de divertir dans une variété de contextes;

d'employer des conventions de la langue afin de communiquer dans une variété de situations simples.

Avant la fin de la 6^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de poser des questions pour discuter, pour comparer et pour examiner des solutions possibles à des problèmes;

de préciser ses idées, ses sentiments et ses opinions;

de partager l'information et de divertir dans une plus grande variété de contextes;

de choisir des conventions de la langue afin de communiquer dans une variété de situations plus complexes.

L'écoute et l'expression orale

L'élève devrait être capable de s'exprimer pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication.

Avant la fin de la 9^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de poser des questions pertinentes pour acquérir, interpréter, analyser et évaluer des idées et des informations;

d'expliquer ses sentiments et d'appuyer ses idées et ses opinions;

de combiner, de comparer, de clarifier, et d'illustrer des informations et des situations;

d'appliquer des conventions de la langue afin de communiquer dans une grande variété de situations.

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de poser des questions probantes pour acquérir, pour qualifier, pour interpréter, pour analyser et pour évaluer des idées et des informations;

d'articuler des positions relatives à ses idées, ses sentiments et ses opinions, tout en démontrant une compréhension d'une gamme de points de vue différents;

de nuancer et d'approfondir des informations et des situations;

d'appliquer de façon autonome des conventions de la langue afin de communiquer dans une grande variété de situations traitant d'une gamme de sujets.

L'écoute et l'expression orale

L'élève devrait être capable de planifier et de gérer son écoute et son expression orale en appliquant des stratégies selon ses besoins et selon la situation de communication.

Avant la fin de la 3^e année, l'élève devrait être capable :

de faire appel à son vécu, à ses connaissances et à des stratégies simples pour orienter son écoute et son expression orale;

d'organiser de l'information et des idées en utilisant des stratégies simples;

d'identifier ses propres stratégies;

d'utiliser des ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider son écoute et son expression orale.

Avant la fin de la 6^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de faire appel à son vécu et à ses connaissances, et de choisir des stratégies pour orienter son écoute et son expression orale;

d'organiser de l'information et des idées en choisissant des stratégies;

d'expliquer ses propres stratégies;

d'expliquer son choix de ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider son écoute et son expression orale.

L'écoute et l'expression orale

L'élève devrait être capable de planifier et de gérer son écoute et son expression orale en appliquant des stratégies selon ses besoins et selon la situation de communication.

Avant la fin de la 9^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de faire appel à son vécu et à ses connaissances, et de modifier des stratégies pour orienter son écoute et son expression orale;

d'organiser de l'information et des idées en modifiant ses stratégies;

d'expliquer et d'analyser ses propres stratégies;

d'adapter les ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider son écoute et son expression orale.

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de faire appel à son vécu et à ses connaissances et d'analyser son utilisation des stratégies pour orienter son écoute et son expression orale;

d'organiser de l'information et des idées, de façon autonome, en utilisant des stratégies;

de justifier le choix de ses propres stratégies;

d'analyser des ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider son écoute et son expression orale.

La lecture et le visionnement

L'élève devrait être capable de démontrer sa compréhension d'une gamme de textes pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication.

Avant la fin de la 3^e année, l'élève devrait être capable :

de dégager l'information, les idées, les opinions, les sentiments importants et le sens global d'un texte;

de réagir d'une façon personnelle à de textes simples en ressortant quelques éléments qui expliquent sa réaction;

de réagir de façon analytique à de textes simples en ressortant des éléments variés.

Avant la fin de la 6^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de dégager l'information, les idées, les opinions, les sentiments et des détails pertinents d'un texte;

de réagir d'une façon personnelle à des textes en comparant des éléments qui expliquent sa réaction;

de réagir de façon analytique à des textes en comparant des éléments variés.

La lecture et le visionnement

L'élève devrait être capable de démontrer sa compréhension d'une gamme de textes pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication.

Avant la fin de la 9^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de résumer et de reformuler l'information, les idées, les opinions et les sentiments présentés dans un texte;

de réagir d'une façon personnelle à une grande variété de textes et de justifier sa réaction;

de réagir à une grande variété de textes en analysant de façon critique des éléments variés.

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de reconstituer le contenu et l'organisation d'un texte;

de réagir d'une façon personnelle à une grande variété de textes et d'évaluer sa réaction;

de réagir à une grande variété de textes en évaluant de façon critique des éléments variés.

La lecture et le visionnement

L'élève devrait être capable de planifier et de gérer sa lecture et son visionnement en appliquant des stratégies selon ses besoins et selon la situation de communication.

Avant la fin de la 3^e année, l'élève devrait être capable :

de faire appel à son vécu, à ses connaissances et à des stratégies simples pour orienter sa lecture et son visionnement;

d'organiser de l'information et des idées en utilisant des stratégies simples;

d'identifier ses propres stratégies;

d'utiliser des ressources imprimées et non-imprimées, y inclus la technologie, pour aider à la compréhension de textes.

Avant la fin de la 6^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de faire appel à son vécu et à ses connaissances, et de choisir des stratégies pour orienter sa lecture et son visionnement;

d'organiser de l'information et des idées en choisissant des stratégies;

d'expliquer ses propres stratégies;

d'utiliser et d'expliquer son choix de ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider à l'analyse de textes.

La lecture et le visionnement

L'élève devrait être capable de planifier et de gérer sa lecture et son visionnement en appliquant des stratégies selon ses besoins et selon la situation de communication.

Avant la fin de la 9^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de faire appel à son vécu et à ses connaissances, et de modifier des stratégies pour orienter sa lecture et son visionnement;

d'organiser de l'information et des idées en modifiant ses stratégies;

d'expliquer et d'analyser ses propres stratégies;

d'utiliser des ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider à la synthèse de textes.

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de faire appel à son vécu et à ses connaissances et d'analyser son utilisation de stratégies pour évaluer la structure et la présentation textuelle;

d'organiser de l'information et des idées, de façon autonome, en utilisant des stratégies;

de justifier le choix de ses propres stratégies;

d'utiliser des ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider à l'évaluation de textes.

L'écriture et la représentation

L'élève devrait être capable d'écrire et de représenter pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication.

Avant la fin de la 3^e année, l'élève devrait être capable :

de rédiger et de créer de textes simples de différents genres afin d'exprimer ses idées, ses sentiments et ses opinions;

de rédiger et de créer de textes simples afin de partager de l'information et pour divertir dans une variété de contextes;

d'employer des conventions de base et quelques procédés stylistiques appropriés dans une variété de situations.

Avant la fin de la 6^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de rédiger et de créer de textes simples de différents genres afin d'exprimer et d'explorer ses idées, ses sentiments et ses opinions;

de rédiger et de créer de textes simples afin de partager de l'information et de divertir dans une plus grande variété de contextes;

de choisir des conventions de base et quelques procédés stylistiques appropriés dans plusieurs situations.

L'écriture et la représentation

L'élève devrait être capable d'écrire et de représenter pour satisfaire ses besoins selon la situation de communication.

Avant la fin de la 9^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de rédiger et de créer des textes de différents genres afin d'expliquer ses sentiments et d'appuyer ses idées et ses opinions;

de rédiger et de créer des textes afin de combiner, de clarifier et d'illustrer de l'information et des situations;

d'appliquer des conventions et des procédés stylistiques dans plusieurs situations.

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de rédiger et de créer des textes afin d'analyser et d'évaluer des positions relatives à ses idées, ses sentiments et ses opinions;

de rédiger et de créer des textes afin d'analyser, d'évaluer et d'approfondir de l'information et des situations;

d'appliquer et de justifier des conventions et une variété de procédés stylistiques dans plusieurs situations.

L'écriture et la représentation

L'élève devrait être capable de planifier et de gérer ses productions en appliquant des stratégies selon ses besoins et selon la situation de communication.

Avant la fin de la 3^e année, l'élève devrait être capable :

de faire appel à son vécu, à ses connaissances et à des stratégies simples pour orienter sa production;

d'organiser de l'information et des idées en utilisant des stratégies simples;

d'identifier ses propres stratégies;

d'utiliser des ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider à la production de textes;

de se référer à la démarche de l'écriture pour faciliter la production de textes.

Avant la fin de la 6^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de faire appel à son vécu et à ses connaissances, et de choisir des stratégies pour orienter sa production;

d'organiser de l'information et des idées en choisissant des stratégies;

d'expliquer ses propres stratégies;

d'utiliser et d'expliquer son choix de ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider à la production de ses textes;

de suivre la démarche de l'écriture pour faciliter la production de textes.

L'écriture et la représentation

L'élève devrait être capable de planifier et de gérer ses productions en appliquant des stratégies selon ses besoins et selon la situation de communication.

Avant la fin de la 9^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de faire appel à son vécu et à ses connaissances, et de modifier des stratégies pour orienter sa production;

d'organiser de l'information et des idées en modifiant ses stratégies;

d'expliquer et d'analyser ses propres stratégies;

d'analyser et d'adapter les ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider à la production de textes;

d'utiliser toutes les composantes de la démarche de l'écriture pour faciliter la production de textes.

Avant la fin de la 12^e année, l'élève devrait avoir atteint les résultats du cycle précédent et en plus devrait être capable :

de faire appel à son vécu et à ses connaissances et d'analyser son utilisation des stratégies pour orienter sa production;

d'organiser de l'information et des idées, de façon autonome, en utilisant des stratégies;

de justifier le choix de ses propres stratégies;

d'évaluer et de choisir de façon autonome des ressources imprimées et non imprimées, y inclus la technologie, pour aider à la production de textes;

d'utiliser de façon autonome la démarche de l'écriture pour faciliter la production de textes.

Contextes d'apprentissage et d'enseignement

PRINCIPES DIRECTEURS DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN IMMERSION

Le français en tout et par tous

L'enseignement en immersion est basé sur le principe de l'apprentissage simultané de la langue et des matières scolaires véhiculées par cette langue. Cela implique que les élèves apprennent la langue dans toutes les disciplines et que le cours de langue appuie les besoins des élèves dans tout aspect de leur apprentissage.

Le français - langue de communication

L'apprentissage de la langue doit être intensif sans toutefois être une noyade. Les élèves doivent comprendre le français et l'utiliser pour communiquer. Il est donc essentiel que la seule langue de communication soit le français.

La langue s'acquiert dans un contexte signifiant, selon des intentions de communication précises

L'acquisition de la langue se fait efficacement de façon globale et intégrée et non de façon fragmentée et isolée. Pour favoriser l'acquisition d'une langue et le développement d'une réflexion sophistiquée chez l'élève, il faut offrir aux élèves une variété de situations

authentiques, signifiantes et riches en idées et en concepts.

Le langage et la pensée sont en relation constante

Le langage et la pensée se développent conjointement et sont interdépendants. À mesure que l'élève développe des stratégies de réflexion plus complexes, il cherche des façons plus appropriées pour exprimer sa pensée. Dans une langue seconde, cette évolution est plus lente et représente un plus grand défi pour l'élève ainsi que pour l'enseignant. Pour cette raison, il faut offrir de nombreuses occasions d'interaction où l'élève négocie le sens et la forme et précise ses stratégies de communication.

Le développement de la compétence langagière exige un recours aux processus mentaux élevés

La compétence langagière de base correspond à l'utilisation de la langue pour atteindre les premiers niveaux du domaine cognitif de la taxonomie de Bloom (la connaissance, la compréhension et l'application). Afin de pouvoir atteindre une compétence langagière plus approfondie, l'élève doit faire appel aux processus mentaux

reliés au raisonnement, à la formulation et à la manipulation des pensées, à la résolution de problèmes, et ainsi de suite. Quoique les résultats d'apprentissage dans ce document offrent une progression par rapport aux processus mentaux, l'utilisation des processus les plus élevés (l'analyse, la synthèse et l'évaluation) ne devrait pas être réservée uniquement aux élèves plus âgés.

Les enseignants comme excellents modèles de langue

Le rôle de l'enseignant comme locuteur modèle dans ce contexte est très important. L'élève s'imprègne de la langue qu'il entend ou qu'il lit. Puisque dans la majorité des cas, la salle de classe est le seul lieu où il est exposé à la langue française, il est essentiel que les enseignants possèdent et démontrent un excellent niveau de langue parlée et écrite.

NATURE DE L'APPRENTISSAGE

Les recherches dans le domaine de l'éducation nous ont permis de comprendre que l'apprentissage repose sur les principes suivants :

L'apprentissage se produit de différentes manières

Chaque élève est caractérisé par une façon spécifique de penser, d'agir et de réagir. Pour répondre à cette réalité, on doit offrir aux élèves une variété de situations d'apprentissage qui respectent le rythme et le style d'apprentissage de chacun, tout en stimulant leurs différentes intelligences.

L'apprentissage est fondé et affecté par l'expérience et les connaissances antérieures

L'apprentissage est influencé par les préconceptions et les expériences personnelles et culturelles, ainsi que par les connaissances antérieures des élèves au moment de l'expérience éducative. En immersion, on doit encourager la création de rapports entre la langue première et la langue seconde, surtout ceux qui constituent des transferts facilitateurs, par exemple, les congénères (*la constitution*, the constitution), les préfixes (*post-*, post) et les suffixes (*-able*, -able). Il est important d'amener les élèves à formuler leurs propres hypothèses quant à la communication et d'en arriver à des solutions personnelles.

L'apprentissage est affecté par le climat du milieu d'apprentissage

Les élèves apprennent mieux lorsqu'ils sentent qu'ils sont acceptés par l'enseignant et par leurs camarades de classe. Plus le milieu d'apprentissage est sécurisant, plus les élèves se sentent capables de prendre des risques, d'apprendre et de développer des attitudes et des visions intérieures positives. En immersion, l'élève ne doit donc pas craindre de prendre des risques, quitte à faire des erreurs.

L'apprentissage est affecté par les attitudes vis-à-vis les tâches à accomplir

Les élèves s'engagent physiquement et émotionnellement à accomplir des tâches lorsque celles-ci sont signifiantes, intéressantes et réalisables. Ces tâches devraient correspondre aux talents et aux intérêts des élèves tout en visant l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits.

L'apprentissage est un processus de développement et de construction

L'apprentissage est facilité par l'utilisation d'un langage approprié à un contexte particulier. La compréhension et les idées développées par les élèves sont progressivement élargies et reconstruites au fur et à mesure qu'ils apprennent et qu'ils perfectionnent leur capacité à conceptualiser ces expériences. En immersion, l'apprentissage exige un travail actif d'élaboration de sens. Cela implique la construction d'un échafaudage entre les nouveaux acquis et les connaissances antérieures.

L'apprentissage se produit par la recherche et la résolution de problèmes

L'apprentissage est plus significatif lorsque les élèves travaillent indépendamment ou en équipes pour identifier et résoudre des problèmes. L'apprentissage, lorsqu'il se réalise en collaboration avec d'autres personnes, est une importante source de motivation, de soutien et d'encadrement. Ce genre d'apprentissage aide les élèves à acquérir une base de connaissances, d'habiletés et d'attitudes leur permettant d'explorer des concepts de plus en plus complexes dans un contexte plus significatif.

NATURE DE L'ENSEIGNEMENT

À la lumière des considérations précédentes touchant la nature de l'apprentissage, il est clair que l'apprentissage des élèves définit l'enseignement et détermine les stratégies utilisées par l'enseignant. L'enseignement de toute discipline doit tenir compte des principes suivants :

L'enseignement est conçu de manière à ce que le contenu soit signifiant pour les élèves

C'est à l'enseignant que revient la tâche de proposer des situations d'apprentissage stimulantes et motivantes aux élèves. Ces situations partent du vécu, des acquis et des intérêts des élèves et tiennent compte des résultats d'apprentissage visés.

L'enseignement repose sur une approche où l'enseignant est guide et facilitateur.

L'enseignant n'est pas qu'un dispensateur de savoirs. Il devrait également agir en guide et en facilitateur. Il devrait organiser l'apprentissage des élèves afin de leur permettre de découvrir les éléments qui construiront leurs connaissances. C'est ainsi que l'enseignant devient un partenaire dans le processus dynamique de l'apprentissage.

L'enseignement a lieu dans un climat qui favorise la démarche intellectuelle

C'est à l'enseignant de créer une atmosphère non menaçante et de fournir aux élèves beaucoup d'occasions pour leur enseigner comment développer les habiletés mentales supérieures telles que l'analyse, la synthèse et l'évaluation. C'est à lui que revient la tâche de structurer l'interaction des élèves entre eux avec respect, intégrité et sécurité afin de favoriser le raisonnement et la démarche intellectuelle.

L'enseignement encourage la coopération entre les élèves

En laissant de la place au travail individuel, l'enseignant doit promouvoir le travail coopératif. Les élèves peuvent travailler et apprendre ensemble, mais c'est à l'enseignant de leur donner des occasions de mieux se familiariser avec les diverses habiletés sociales pour travailler et apprendre en coopérant.

L'enseignement favorise une variété de modes d'apprentissage

L'enseignant sera conscient qu'à la diversité des styles d'apprentissage il correspond

une diversité de styles d'enseignement. L'enseignant observera d'abord de quelle façon les élèves apprennent le mieux. Il découvrira ainsi leurs styles d'apprentissage et leurs intelligences multiples. Ensuite, il devra mettre en oeuvre une gamme de stratégies d'enseignement efficaces.

L'enseignement fournit des occasions de réflexion

L'enseignant amène l'élève à utiliser des stratégies efficaces pour que ce dernier prenne connaissance de la manière dont il apprend. La réflexion permet à l'élève de créer des liens entre ses nouvelles connaissances et celles déjà acquises. En plus, elle permet à l'élève de transférer ses acquis dans de nouvelles situations et ainsi accepter la responsabilité de construire ses apprentissages.

L'enseignement est axé sur les modes de raisonnement

L'enseignant encouragera l'élève à se risquer à raisonner et à explorer. Il impliquera l'élève dans le processus d'apprentissage pour que ce dernier puisse construire de nouvelles connaissances et développer des habiletés de raisonnement critique et de pensée créative.

DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE ET D'ENSEIGNEMENT

C'est à l'enseignant que revient la tâche d'initier une démarche qui aide l'apprenant à cibler les composantes importantes du sujet à l'étude. Les apprentissages en français se réalisent en respectant une démarche où l'acquisition de connaissances et d'habiletés et le développement d'attitudes s'obtiennent par la pratique et par la réflexion sur cette pratique et par une démarche qui se montre souple et cyclique. Que la démarche soit utilisée pour une leçon, une unité ou un projet, elle demeure essentiellement la même et s'applique à tous les domaines d'études.

La phase de préparation

Elle permet à l'élève et à l'enseignant de s'entendre sur la tâche à accomplir, sur les moyens d'y arriver et sur les critères de réussite. Elle permet aussi de faire le point sur les besoins linguistiques des élèves pour accomplir la tâche. Pendant cette phase :

- les résultats d'apprentissage visés sont explicités
- une mise en situation signifiante est proposée; elle fournit à l'élève ce dont il a besoin pour accomplir la tâche
- l'élève considère et organise ses connaissances antérieures, ses acquis et ses besoins
- les critères d'évaluation sont discutés et mis en évidence
- une planification se précise

La phase de réalisation

Elle permet à l'élève de mettre en pratique la grande majorité de ses habiletés cognitives. Il utilise le

français pour questionner, pour analyser, pour comparer, pour critiquer, pour synthétiser et pour élaborer des solutions. Il a ainsi à traiter le contenu de ses apprentissages. Pendant cette phase :

- l'élève recueille et traite de l'information
- l'élève produit et présente ses résultats
- l'enseignant observe et prend note de la démarche, des stratégies et de l'intérêt de l'élève
- l'enseignant guide l'élève, lui fournit des pistes et l'aide à prendre conscience de son apprentissage

La phase d'intégration

Elle constitue un élément primordial dans la réussite scolaire. Cette phase exige :

- que l'élève objectivise sur sa démarche et ses acquis, et qu'il reçoive une rétroaction de la part de l'enseignant
- que l'élève réinvestisse ses acquis dans de nouvelles situations
- que l'élève crée des liens et effectue des transferts en d'autres situations
- que l'enseignant objectivise sur sa démarche

Quoique décrite dans cette phase, l'objectivation mérite de se faire tout au long de la démarche afin de favoriser une meilleure réflexion sur sa pratique. Il en est de même avec l'évaluation qui n'est pas considérée comme une phase puisqu'elle s'intègre en tout temps.

EMPLOI DES RESSOURCES

Aujourd'hui, les élèves et les enseignants vivent dans une ère où les changements s'effectuent de façon rapide et où le savoir augmente à vive allure. Il n'est désormais plus adéquat ou réaliste d'acquérir des connaissances dans un domaine donné et de s'attendre à ce que ces connaissances répondent à ses besoins de citoyen du siècle à venir. En raison de la nécessité de l'apprentissage continu, la façon dont on apprend devient plus importante que la matière apprise – l'élève doit désormais "apprendre à apprendre."

L'approche multi-ressources repose sur une philosophie préconisant l'utilisation en salle de classe d'une gamme étendue de textes plutôt que d'une ressource unique. Ce peut être, par exemple, des ressources multimédias, l'usage des télécommunications, l'apport de différents intervenants ainsi qu'une grande diversité de documents disponibles.

INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

La technologie informatique occupe déjà une place importante dans notre société où l'utilisation de l'ordinateur devient de plus en plus impératif. Les jeunes sont appelés à vivre dans une société

dynamique qui change et évolue constamment. Compte tenu de l'évolution de la société, le système d'éducation se doit de préparer les élèves à vivre et à travailler dans un monde de plus en plus technologique et informatisé.

En milieu scolaire, la technologie doit trouver sa place dans tous les programmes d'études et à tous les ordres d'enseignement. C'est un outil puissant qui donne accès à une multitude d'informations touchant tous les domaines de la connaissance. La technologie moderne en diversifie sans cesse les usages et en facilite l'accessibilité comme moyen d'apprentissage.

L'intégration de la technologie dans l'enseignement doit d'une part assurer le développement de connaissances et d'habiletés techniques en matière d'informatique et, d'autre part, améliorer et diversifier les moyens d'apprentissage mis à la disposition des élèves et des enseignants. L'élève, seul ou en équipe, doit être amené à utiliser fréquemment la technologie comme outil de recherche, de création, de production et de communication.

ÉQUITÉ ET DIVERSITÉ

La société du Canada atlantique, tout comme le reste du Canada, est diversifiée au plan linguistique, ethnique, culturel et social. Notre société compte une diversité de langues, de talents, de valeurs, et de styles de vie. Dans un environnement d'apprentissage caractérisé par la confiance, l'acceptation et le respect, la diversité des élèves

est acceptée et valorisée. Dans un environnement où les droits de chaque élève sont respectés et où tous doivent respecter les droits d'autrui, les expériences personnelles et l'héritage racial et ethnoculturel de chacun sont valorisés.

Afin de contribuer à l'atteinte de l'équité et de valoriser la diversité en éducation, un programme de français en immersion doit :

- refléter les talents, les besoins, les intérêts et les styles d'apprentissages des élèves;
- permettre à tous les élèves d'avoir du succès, peu importe leur sexe, leur race, leur bagage ethnoculturel, leur classe sociale, leur style de vie ou leurs compétences;
- encourager les élèves à valoriser les différences parmi leurs collègues de classe.

Les enseignants doivent s'assurer que les ressources et les pratiques scolaires reflètent les divers points de vue de façon positive et juste. L'horizon des enseignants et des élèves s'élargit par le choix et l'utilisation d'une grande variété de ressources et l'acquisition de diverses expériences enrichissantes.

Les élèves apprennent par leurs différences autant que par leurs similitudes. Pour accentuer leur appréciation de la diversité, les élèves doivent pouvoir :

- communiquer avec des gens qui sont différents par leur attitude, leurs connaissances et leur point de vue;
- étudier de façon critique diverses expériences et

perspectives dans un contexte social et culturel;

- examiner pourquoi certains lecteurs tirent des messages différents d'un même texte;
- étudier les façons par lesquelles le langage et l'imagerie peuvent créer, renforcer et perpétuer les stéréotypes sexuels, culturels et autres;
- s'exprimer pour comprendre, bâtir et partager leur réalité;
- comprendre, imaginer et apprécier d'autres réalités que la leur;
- défier les préjugés et la discrimination qu'engendrent les iniquités pour certains membres de la société.

De plus, les pratiques d'enseignement et d'évaluation doivent :

- être libres de préjugés raciaux, ethniques, culturels, sexuels et socio-économiques ;
- discerner le matériel, les ressources et les expériences qui présentent des préjugés raciaux, ethniques, culturels, sexuels et socio-économiques, ainsi que les élèves, les parents ou les enseignants qui semblent adhérer à de tels préjugés, et essayer de régler le problème;
- promouvoir l'équité en offrant aux élèves des chances égales d'apprendre et de démontrer ce dont ils et elles sont capables.

Évaluation des apprentissages

APPRÉCIATION ET ÉVALUATION

L'appréciation est la cueillette systématique de renseignements au sujet de l'apprentissage des élèves.

L'évaluation consiste à analyser l'information découlant de l'appréciation, à y réfléchir et à la résumer ainsi qu'à formuler des opinions ou à prendre des décisions en fonction des renseignements recueillis.

INTRODUCTION

L'appréciation et l'évaluation sont des éléments essentiels de l'enseignement et de l'apprentissage du français. Sans une appréciation et une évaluation efficace, on ne peut savoir si les élèves ont bien appris, si l'enseignement a été fructueux et quelle serait la façon de mieux répondre aux besoins d'apprentissage des élèves. La qualité de l'appréciation et de l'évaluation dans le processus éducatif est définitivement liée à la performance de l'élève. Les recherches montrent constamment que la surveillance et la rétroaction sont des éléments essentielles pour améliorer l'apprentissage des élèves. Ce qui est apprécié et évalué, la manière de procéder et le mode de communication des résultats transmettent des messages clairs aux élèves et à d'autres personnes en ce qui concerne les éléments qui ont

vraiment de la valeur, c'est-à-dire la matière qu'il vaut la peine d'apprendre, la façon dont elle doit être apprise, les éléments de la qualité qu'on juge les plus importants, et la performance prévue des élèves.

Les appréciations et les évaluations faites par les enseignants ont de nombreux buts, notamment :

- fournir des renseignements en vue d'améliorer l'apprentissage des élèves;
- déterminer si les résultats d'apprentissage ont été atteints;
- certifier que les élèves ont atteint certains niveaux de performance;
- fixer des buts pour l'apprentissage futur des élèves;
- communiquer aux parents l'état de l'apprentissage de leurs enfants ;
- renseigner les enseignants sur l'efficacité de leur travail, sur le programme et sur le milieu d'apprentissage;
- répondre aux besoins du personnel d'orientation et d'administration.

APPRÉCIATION

Pour déterminer le degré d'apprentissage des élèves, il faut concevoir des systèmes d'appréciation pour recueillir systématiquement des informations sur les résultats d'apprentissage du programme.

Au moment de planifier l'appréciation, les enseignants doivent utiliser les nombreux systèmes choisis avec discernement pour donner aux élèves de multiples occasions de manifester leurs connaissances, leurs compétences et leurs attitudes. Il existe un grand nombre de systèmes d'appréciation qui permettent d'acquérir ces informations, notamment :

- observations formelles et informelles;
- échantillons de travail;
- rapports anecdotiques;
- conférences;
- tests préparés par les enseignants et autres tests;
- portfolios;
- journal de bord;
- questionnement;
- évaluation de la performance;
- évaluation par les pairs et auto-évaluation.

ÉVALUATION

L'évaluation amène les enseignants et d'autres personnes à analyser et interpréter des informations sur l'apprentissage des élèves qui ont été obtenues de diverses façons. L'évaluation consiste à :

- établir des lignes directrices et des critères précis pour l'attribution de notes ou de niveaux à l'égard du travail des élèves;

- synthétiser les informations obtenues de multiples sources;
- pondérer et faire concorder tous les renseignements disponibles;
- utiliser un grand discernement professionnel pour prendre des décisions fondées sur ces informations.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Le rapport sur l'apprentissage des élèves doit surtout indiquer la mesure dans laquelle les élèves ont atteint les résultats d'apprentissage du programme. Le rapport consiste à communiquer le résumé et l'interprétation des renseignements sur l'apprentissage des élèves aux divers groupes qui en font la demande. Les enseignants ont la tâche d'expliquer exactement les progrès réalisés par les élèves dans leur apprentissage et de répondre aux demandes de renseignements des parents et des élèves au sujet de l'apprentissage.

Les rapports narratifs sur les progrès et les réalisations fournissent plus de renseignements sur l'apprentissage des élèves qu'une lettre ou un chiffre. Ces rapports peuvent notamment proposer des moyens pour que les élèves améliorent leur apprentissage, et indiquer de quelle façon les enseignants et les parents peuvent fournir un meilleur appui.

La bonne communication des progrès des enfants à leurs parents est un élément essentiel

d'un partenariat foyer-école fructueux. Le bulletin scolaire est un moyen d'indiquer les progrès de chaque élève. Les autres moyens sont notamment les conférences, les notes et les appels téléphoniques.

PRINCIPES DIRECTEURS

Pour fournir des renseignements exacts et utiles sur les réalisations et les besoins pédagogiques des élèves, il faut appliquer certains principes directeurs pour l'élaboration, l'administration et l'utilisation des appréciations. Les cinq principes d'appréciation fondamentaux suivants sont énoncés dans l'ouvrage *Principes d'équité relatifs aux pratiques d'évaluation des apprentissages scolaires au Canada* (Université d'Alberta, 1993).

- Les méthodes de l'évaluation devraient être adaptées aux buts de l'évaluation et à son contexte général.
- On devrait offrir à tous les élèves suffisamment d'occasions de manifester les connaissances, les habiletés, les attitudes et les comportements qui font l'objet de l'évaluation.
- Les procédés pour juger ou noter la performance des élèves devraient être adaptés aux méthodes d'évaluation et appliqués de façon systématique.
- Les procédés pour faire la synthèse et l'interprétation des résultats devraient mener à des représentations

justes et instructives de la performance d'un élève en relation avec les buts et les résultats d'apprentissage pour la période visée.

- Les rapports d'évaluation devraient être clairs, précis et avoir une valeur pratique pour les personnes à qui ils s'adressent.

Ces principes soulignent le besoin d'établir une appréciation qui respecte les critères suivants :

- les meilleures intérêts des élèves sont prioritaires;
- l'appréciation doit servir à informer les enseignants et à améliorer l'apprentissage;
- l'appréciation fait régulièrement partie intégrante du processus d'apprentissage, et elle est clairement reliée aux résultats du programme;
- l'appréciation est juste et équitable pour tous les élèves et elle fait appel à de nombreuses sources d'information.

Les appréciations peuvent être utilisées pour différents buts et par divers groupes, mais elles doivent toutes procurer à l'élève une occasion optimale de montrer ce qu'il connaît et ce qu'il peut faire.

APPRÉCIATION ET ÉVALUATIONS DANS LES PROGRAMMES DE FRANÇAIS EN IMMERSION

L'enseignement, l'appréciation et l'évaluation sont centrés sur les résultats d'apprentissage des programmes d'études. Les résultats d'apprentissage favorisent non seulement un enseignement et un apprentissage structurés, mais aussi un cadre pour l'appréciation et l'évaluation.

Dans les cours de français l'appréciation fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle peut servir à structurer l'enseignement afin de mieux assurer la réussite des élèves. Les stratégies d'appréciation doivent renseigner quotidiennement sur le processus d'enseignement. Il faut aussi que les élèves aient fréquemment l'occasion d'apprécier et d'évaluer leur propre apprentissage et leur propre performance.

Dans les cours de français, l'appréciation doit être un moyen équilibré qui s'applique principalement au processus d'apprentissage et aux produits de l'apprentissage. Elle doit viser les pratiques suivantes :

- mesurer les habiletés des élèves;
- concevoir des mesures qui tiennent compte de divers styles d'apprentissage;
- inciter les élèves à apprécier régulièrement leur travail et celui des autres;
- apprécier les processus d'apprentissage;

- apprécier divers produits;
- fournir des renseignements pour une planification et un enseignement efficaces.

Les résultats de ces pratiques doivent être appliqués aux diverses stratégies d'enseignement et d'appréciation utilisées par les enseignants. En plus des systèmes d'appréciation indiqués précédemment, on peut utiliser les méthodes suivantes pour obtenir une appréciation équilibrée :

- entrevues;
- rubriques;
- exercices de simulation;
- listes de contrôle;
- rapports;
- questionnaires;
- présentations orales;
- jeux de rôle;
- débats;
- discussions en groupe;
- contrats d'apprentissage;
- démonstrations;
- interprétation et création de représentations graphiques;
- rédactions diverses.

Évaluation externe

L'administration d'épreuves réalisées à l'externe, contrairement à l'évaluation en classe, se fait à grande échelle et vise des centaines, parfois des milliers d'élèves. En outre, les résultats obtenus sont utilisés au niveau provincial ou régional ou encore par l'école. Selon la portée de l'évaluation, la cueillette de renseignements peut être utilisée aux mêmes fins que dans le cas de

l'évaluation réalisée en classe mais elle peut aussi servir à des fins administratives et de reddition des comptes telles que l'admission, le classement, la sanction des études, l'évaluation pédagogique et l'évaluation des programmes. Les évaluations externes présentent des normes communes en matière d'évaluation, d'administration des épreuves, de notation et de transmission des résultats, ce qui permet de comparer les résultats obtenus à différentes périodes. Il revient à chaque ministère provincial de l'Éducation de déterminer si des évaluations externes seront ou non administrées.

Évaluation des programmes et du système

Les résultats des évaluations internes et externes peuvent servir, à divers degrés, à évaluer les programmes et le système. Toutefois, vu que les résultats des évaluations externes se prêtent davantage aux comparaisons entre divers groupes, l'évaluation des programmes et du système repose plus souvent sur une telle forme d'évaluation.

Essentiellement, la principale différence entre l'évaluation de l'élève et l'évaluation des programmes et du système réside dans la façon dont les résultats sont utilisés. Dans le cas de l'évaluation des programmes, les résultats individuels ne constituent pas l'élément essentiel de l'évaluation. On vise plutôt à déterminer l'efficacité des programmes, et l'ensemble des résultats individuels sert à indiquer le degré d'atteinte des

divers résultats
d'apprentissage du
programme.

Lorsque les résultats sont
examinés pour évaluer un
système, l'accent est mis sur la
façon dont les divers niveaux et
groupes au sein du système
atteignent les résultats
d'apprentissage définis, par
exemple, les classes, les
écoles, les districts et ainsi de
suite. L'évaluation des élèves
se rapproche, à bien des égards,
de l'évaluation des
programmes.

Bibliographie

Association canadienne de professeurs d'immersion. *Recueil d'activités culturelles, l'immersion et l'interculturalisme : ouverture à la francophonie et aux autres cultures*, Nepean, Ontario, ACPI 1995.

Atlantic Provinces Education Foundation. *Foundation for the Atlantic Canada English Language Arts Curriculum*, 1996.

Atlantic Provinces Education Foundation. *Foundation for Atlantic Canada Mathematics*, 1996.

Fondation d'éducation des provinces atlantiques. *Apprentissage et enseignement en immersion tardive*. 1996

Fondation d'éducation des provinces atlantiques. *Programme d'étude de français : immersion tardive*. 1996

Ministère de l'éducation et de la culture de la Nouvelle-Écosse. *Programme d'étude de français immersion maternelle à la 3^{ème} année*. 1998

Ministère de l'éducation et de la culture de la Nouvelle-Écosse. *Programme d'étude de français immersion 4^{ème} à la 6^{ème} année*. 1998

Ministère de l'éducation et de la culture de la Nouvelle-Écosse. *Programme d'étude du cours de français immersion 10-12 années*. 1999

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien. *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde - immersion (M-12)*. Septembre 1996.

University of Alberta – Centre for Research in Applied Measurement and Evaluation. *Principes d'équité relatifs aux pratiques d'évaluation des apprentissages scolaires au Canada*. 1993